

L'an deux mille vingt le 30 juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 27/07/2020

Présents : Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN,
Françoise ROMANET, André BESSETTE

Excusés : Noémie SERRU, Madeleine ARVIS, Solange BERBY, Nicole BORDAS, Claudine
RICHARD



Affectation des résultats 2019 au BP 2020- CCAS

Les membres du CCAS

Après avoir approuvé le CA 2019 du CCAS, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de ce même exercice.

Considérant les éléments suivants :

Excédent de fonctionnement : 1 824.70

Affectation des résultats :

002 excédents de fonctionnement : 1 824.70

approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement

À Faux la Montagne, le

La Maire

C.MOULIN

P.O.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Moulin", written over the printed name and initials.